

# Vos premiers pas *chez*



Le processus éditorial de votre livre  
La distribution et la mise en vente de votre livre  
Bien comprendre vos ventes et vos droits d'auteur  
Gérer la communication et la promotion de votre livre



# LE PROCESSUS EDITORIAL DE VOTRE LIVRE

## *Découvrez les étapes de publication*



Edilivre vous édite à travers les étapes ci-dessous dans un délai de 3 à 5 mois en moyenne. Tout au long du processus d'édition, notre équipe Editoriale reste à votre écoute pour répondre à vos questions et vous accompagner.

### *1 – Dépôt et sélection*

Notre Comité de lecture sélectionne attentivement les manuscrits que nous recevons. Une fois que vous aurez déposé votre manuscrit sur Edilivre.com, une réponse vous sera apportée sous 2 à 3 semaines.

### *2 – Contrat, informations complémentaires et services optionnels*

#### *2.1 – Envoi du contrat de publication*

Si votre manuscrit est retenu par notre comité de lecture, Edilivre vous fera alors parvenir un mail dans lequel vous trouverez en pièce jointe votre contrat de publication à nous retourner au plus vite par courrier en deux exemplaires complétés, paraphés et signés.

#### *2.2 – Enrichissement de vos informations complémentaires*

Dans ce même mail, Edilivre vous invitera à vous connecter sur votre compte auteur afin d'enrichir vos informations complémentaires :

- un résumé de votre livre (800 caractères espaces compris)
- une biographie de l'auteur (800 caractères espaces compris) - *facultatif*
- une photo de l'auteur au format GIF ou JPEG - *facultatif*

Nous attirons votre attention sur l'importance d'enrichir ces informations afin d'offrir plus de contenu à votre livre et d'augmenter l'intérêt des lecteurs. D'autant plus que ces informations pourront directement être mises en avant sur la 4<sup>e</sup> de couverture de votre livre et sur sa page de présentation sur la librairie de notre site.

### 2.3 – Choix de vos services optionnels payants

Dans ce même mail, nous vous invitons également à vous connecter sur votre compte auteur afin de choisir vos services optionnels payants :

- une relecture et correction de votre manuscrit
- un service d'aide à l'écriture
- la création de votre couverture : personnalisée, graphique ou illustrée
- le Pack Ebook pour convertir votre livre au format numérique Epub et le mettre en vente auprès des principaux libraires numériques
- le référencement auprès de la base Decitre, Fnac, Cultura...
- la création d'une bande-annonce pour votre livre
- le référencement sur les sites communautaires de lecteurs
- la réalisation d'une interview vidéo

Quatre choix s'offrent à vous pour payer vos services optionnels : par carte bancaire, par virement, par Paypal ou par chèque.



### 3 – Mise en page, réalisation de votre couverture et des autres services

Dès qu'Edilivre aura reçu votre contrat de publication signé, l'équipe éditoriale se chargera de mettre en page votre manuscrit ainsi que de réaliser votre couverture et les différents services que vous aurez choisis (sous réserve de leur paiement).

### 4 – Modifications et finalisation

Une fois les précédentes étapes terminées, Edilivre vous enverra par mail les éléments suivants afin de finaliser votre livre :

- les maquettes de votre ouvrage : il s'agit de l'épreuve, composée de votre couverture au format JPEG et de votre manuscrit mis en page au format PDF.

- trois documents Word, nommés « Couverture - Modifications », « Corps de texte - Modifications » et « Exemples - Modifications » : par le biais de ces deux premiers documents, vous pourrez lister les modifications ou corrections que vous souhaitez apporter à votre épreuve si la couverture ou le corps de texte ne correspondent pas à vos attentes ; et pour savoir compléter ces deux fichiers, vous pourrez vous référer au troisième fichier d'exemples.

Si vous avez des modifications ou des corrections à faire, adressez-nous par mail le fichier de modifications complété à **publication@edilivre.com**. Lorsque nous le recevrons, nous vous enverrons un mail de confirmation dans les meilleurs délais afin de vous assurer que notre service a bien réceptionné votre demande.

Notre équipe éditoriale apportera elle-même les modifications souhaitées et vous fera parvenir par mail une nouvelle épreuve mise à jour dans un délai pouvant aller de 2 à 4 semaines. Vous pourrez alors vérifier que toutes les modifications souhaitées ont été apportées.

Si vous désirez apporter d'autres changements, vous pourrez nous renvoyer un nouveau fichier de modifications. Ce travail de finalisation vous est offert dans la limite de 3 échanges d'épreuve. Si toutefois vous souhaitez d'autres échanges, vous devrez payer des frais d'édition de 49 € pour chaque épreuve supplémentaire.

Une fois l'épreuve validée, votre ouvrage sera publié et il ne sera plus du tout possible de le modifier. Tout auteur souhaitant apporter des corrections post publication sera dans l'obligation de résilier son contrat de publication et de procéder à un nouveau dépôt.



Le fichier de modifications, celui concernant le corps de texte, ne devra pas dépasser 40 pages. Dans le cas contraire, vous devrez souscrire à une nouvelle mise en page facturée 120 € TTC. Après réception de votre paiement, nous vous demanderons d'effectuer vos modifications directement sur votre manuscrit mis en page au format Word que nous vous enverrons. Puis nous pourrions réaliser la nouvelle mise en page de votre ouvrage.

### *5 – Dépôt légal et attributions d'ISBN*

L'édition et la mise en vente de votre livre nécessitent deux démarches administratives obligatoires :

- le dépôt d'un exemplaire à la Bibliothèque nationale de France. En tant qu'éditeur et en accord avec la BnF, nous nous occupons de cette démarche administrative pour vous. Nous procéderons au dépôt dès la 1<sup>ère</sup> vente de votre livre (hors achats d'exemplaires par les auteurs).
- l'attribution de numéros ISBN (International Standard Book Number). Il s'agit d'un numéro international qui permet d'identifier de manière unique les livres. Deux ISBN seront attribués à votre livre, un pour sa version papier et un pour sa version numérique.

En tant qu'éditeur, Edilivre s'occupe de ces démarches auprès des organismes concernés. Vous n'avez donc pas à vous en soucier.

### *6 – Création de votre livre aux formats papier et numérique*

Edilivre attache particulièrement d'importance aux nouvelles technologies et souhaite que ses auteurs soient les premiers à en bénéficier. Pour cette raison, dans le cadre de l'édition de votre livre papier, Edilivre vous offre la création de sa version numérique au format PDF sans DRM, c'est-à-dire sans protection, afin que votre fichier puisse être lu par vos lecteurs sur leurs différents appareils (tablette, ordinateur, smartphone...).

### *7 – Mise en vente*

Vos futurs lecteurs pourront se procurer votre ouvrage très facilement. Votre livre sera mis en vente sur la librairie en ligne d'Edilivre.com, sur les principaux libraires internet tels qu'Amazon.fr, Chapitre.com et Fnac.com (liste non exhaustive) et référencé auprès de 3 000 librairies et 10 000 points de vente via le réseau Dilicom.

A travers le Pack Ebook, l'un de nos services optionnels payants, nous vous proposons également de créer votre livre numérique au format Epub et de le mettre en vente sur les principales plateformes de livres numériques : iBooks d'Apple, Kindle Store d'Amazon, Kobo by Fnac, Bookeen, Chapitre.com et Read&Go d'Orange.

Grâce au Référencement Libraires et Decitre, l'un de nos services optionnels payants, nous vous proposons de référencer votre livre auprès de Decitre et sa base de diffusion utilisée par de nombreux libraires, sites e-commerce, bibliothèques et universités. Votre livre bénéficiera de 3 types de référencements supplémentaires pour renforcer votre visibilité et augmenter vos ventes :

- Auprès des réseaux de librairies Decitre et sur Decitre.fr, 4<sup>ème</sup> site de ventes de livres en France, Suisse et Belgique.
- Auprès des principaux libraires en ligne : PriceMinister, Cultura, Payot et Uculture.
- Sur l'Outil de Recherche Bibliographie de Decitre utilisé par les magasins Fnac et de nombreux autres libraires.

### *8- Durée d'engagement avec Edilivre*

Votre contrat est conclu pour une durée indéterminée. Chaque partie pourra y mettre fin en observant un préavis de trois mois à date de réception d'une lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas de rupture de contrat sur la demande de l'auteur avant la publication du livre ou en cas de rupture de contrat sur la demande de l'auteur pendant les 8 (huit) premiers mois de mise en ligne et de mise en vente de l'ouvrage, le remboursement des frais éditoriaux engagés par Edilivre d'une valeur forfaitaire de 450 (quatre cent cinquante) euros sera demandé à l'auteur.

### *9 - Si vous souhaitez éditer votre livre dans une autre langue ou au format audio*

Edilivre ne proposant pas encore ces types de services, vous êtes libre de pouvoir éditer vous-même, ou à travers un prestataire, votre livre dans une autre langue ou au format audio. Nous vous demandons juste d'en tenir informé le Service Editorial d'Edilivre.

#### **Contact du Service Editorial**

Si vous avez d'autres questions auxquelles ce document ne répond pas, n'hésitez pas à contacter notre Service Editorial :

- par téléphone au **01 41 62 14 41/42**
- par mail à **publication@edilivre.com**

# LA DISTRIBUTION ET LA MISE EN VENTE DE VOTRE LIVRE

## *Les formats de diffusion*

*En version papier* : couverture quadrichromie 250 g, papier intérieur bouffant 80 g, principalement aux formats 11/18 cm, 13/20 cm et 17/24 cm.

*En version numérique* : au format PDF sans DRM, c'est-à-dire sans protection, afin que votre fichier puisse être lu par vos lecteurs sur leurs différents appareils (tablette, ordinateur, smartphone...). A travers le Pack Ebook, l'un de nos services optionnels payants, nous vous proposons également de créer votre livre numérique au format Epub et de le mettre en vente sur les principales plateformes de livres numériques : iBooks d'Apple, Kindle Store d'Amazon, Kobo by Fnac, Bookeen, Chapitre.com et Read&Go d'Orange.

## *L'impression à la demande de votre livre*

L'impression à la demande signifie que votre livre sera imprimé au fur et à mesure des commandes passées par les clients. Il n'y a donc pas de tirage minimum effectué, les livres imprimés deviennent des livres vendus. Aucun livre n'est donc envoyé au pilon et aucune matière première n'est utilisée inutilement. Cette organisation, construite sur mesure, autour de ce type d'impression nous permet de traiter très rapidement l'ensemble de vos commandes.

## *Achetez des exemplaires de votre livre avec des tarifs préférentiels jusqu'à -40 %*

Si vous souhaitez commander des exemplaires de votre livre, rendez-vous dans votre espace « Ma boutique » sur votre compte auteur du site Edilivre.com. Vous pourrez y commander des exemplaires de votre livre en bénéficiant de tarifs préférentiels :

- . de 1 à 15 exemplaires -10 %
- . de 16 à 39 exemplaires -15 %



- . de 40 à 69 exemplaires -20 %
- . de 70 à 149 exemplaires -25 %
- . de 150 à 349 exemplaires - 30 %
- . à partir de 350 exemplaires -40 %

### *Où votre livre sera-t-il vendu ?*

#### **Au format papier sur Edilivre.com**

Notre site internet dispose d'une librairie en ligne. Chaque livre publié par nos soins y dispose d'une page présentant son résumé et ses différentes caractéristiques. Le moyen le plus sûr et rapide pour un lecteur d'acquérir votre livre est de passer par notre site.

#### **Au format numérique sur Edilivre.com**

En plus du livre papier, nous proposons votre livre au format numérique PDF sur le site Edilivre afin d'offrir à vos lecteurs la possibilité de choisir le format qui leur convient le plus.

Afin d'encourager l'usage de ce format auprès des lecteurs, Edilivre propose sur sa librairie en ligne d'acquérir la version numérique pour 1 € de plus pour tout achat du format papier.

#### **Possibilité pour l'ensemble des libraires de commander en direct votre livre à Edilivre**

En tant qu'éditeur, Edilivre donne la possibilité à l'ensemble des libraires francophones de pouvoir commander votre livre directement par mail, par téléphone ou par fax en contactant notre Service Commande. Nous vous invitons également à lire cet article qui vous en apprendra plus sur nos relations avec les libraires. [Allez sur ce lien pour le lire.](#)

#### **Référencement auprès du distributeur Cyberscribe**

Pour un éditeur, avoir un distributeur est un gage de qualité car il fait office de tiers de confiance. L'objectif du distributeur est d'assurer les services d'expédition et de facturation entre les libraires et l'éditeur.

#### **Référencement sur la base Dilicom auprès de 3 000 librairies et 10 000 points de vente**

La société Dilicom propose un service interprofessionnel destiné depuis 1989 à faciliter le développement des échanges de données informatisées dans le secteur commercial du livre, notamment auprès des librairies et des points de vente de livres.

Afin que votre ouvrage puisse être commandé facilement à travers toute la France, nous le référencerons sur la base Dilicom et donc auprès de son réseau composé de 3 000 librairies et 10 000 points de vente.

Nous vous précisons bien que votre livre ne sera pas référencé physiquement en rayon mais pourra être commandé sur demande facilement via Dilicom.

Suite à la publication de votre livre, comptez un délai de 30 jours pour que votre livre soit référencé sur la base Dilicom.

Sachez que l'ensemble des libraires bénéficie de conditions avantageuses pour toute commande de livres Edilivre, à savoir :

- . frais de ports offerts
- . 30 % de remise sur le prix TTC des livres
- . 50 % de droit de retour maximum (dans le cadre de dédicace uniquement, dans la limite de 5 exemplaires minimum et de 10 exemplaires maximum).

N'hésitez donc pas à mettre en avant ces conditions avantageuses auprès des libraires de votre région afin qu'ils commercialisent votre livre et acceptent l'organisation de dédicaces dans leur librairie. Pour retrouver les libraires de votre région avec lesquels nous travaillons, [allez sur ce lien](#).

**Référencement auprès des principaux libraires internet : Amazon, Chapitre.com et Fnac.com**

L'un de nos objectifs est de rendre le plus accessible possible l'ensemble des livres que nous éditons afin d'offrir à nos auteurs les meilleurs canaux de distribution. C'est pourquoi votre livre sera également disponible à l'achat sur les principaux libraires internet, à savoir : Amazon.fr, Chapitre.com et Fnac.com (liste non exhaustive).

Les délais pour que votre livre soit correctement référencé sont les suivants :

- . sur Amazon et sur la base Dilicom : 30 jours
- . sur Chapitre.com : 60 jours
- . sur Fnac.com : création de la page du produit à 30 jours, enrichissement de la page avec votre résumé et votre couverture à 60 jours.

### Contact du Service Client

Si vous avez d'autres questions auxquelles ce document ne répond pas, n'hésitez pas à contacter notre Service Client :

- par téléphone au **01 41 62 14 40**
- par mail à **client@edilivre.com**

## BIEN COMPRENDRE VOS VENTES ET VOS DROITS D'AUTEUR

### *Droits d'auteur sur vos ventes aux formats papier et numérique*



Comme indiqué dans votre contrat d'auteur, vous toucherez une rémunération égale à X % du total des ventes HT réalisées sur vos livres papier et numérique. Pour rappel, le prix HT correspond au prix TTC moins la TVA, aussi bien sur les livres aux formats papier que numérique. Le versement de vos droits d'auteur pour l'année N a lieu une fois par an vers la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année N+1.

Exemple : vous toucherez vos droits d'auteurs sur vos ventes pour l'année 2014, vers la fin du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année 2015.

En cas de rupture de contrat de la part de l'auteur, celui-ci ne pourra prétendre recevoir ses droits d'auteur si ceux-ci sont inférieurs à X € (cf. votre contrat).

### *Comptabilisation de vos droits d'auteur*

Edilivre commencera à comptabiliser vos droits d'auteur à partir de votre X<sup>ème</sup> (cf. votre contrat) exemplaire vendu.

### *Montant minimum pour toucher vos droits d'auteur*

Les rétrocessions de droits d'auteurs d'une année d'un montant net inférieur à 79 € (cf. votre contrat) par ouvrage ne pourront donner lieu au paiement, et seront reportées sur l'exercice suivant. Par exemple, si l'auteur bénéficie de 40 € de droits d'auteur pour l'année N, ces droits d'auteur ne seront pas payés l'année N, mais crédités par avance sur l'année N+1.

### *Versements des cotisations obligatoires sur vos droits d'auteur*

Le versement de vos droits d'auteur est assujéti à des cotisations obligatoires à reverser auprès de l'AGESSA, un organisme qui assure la protection sociale des auteurs depuis 1978. Le montant de l'ensemble des cotisations à reverser est d'environ 9 % du montant total de vos droits d'auteur.

Les différentes cotisations sont les suivantes :

- . Cotisation maladie : 1 % du montant brut HT des droits d'auteur
- . C.S.G. : 7,50 % de 98,25 % du montant brut HT des droits d'auteur
- . C.R.D.S. : 0,50 % de 98,25 % du montant brut HT des droits d'auteur
- . Contribution auteur : 0,35 % du montant brut HT des droits d'auteur

Edilivre se chargera pour vous de reverser ces cotisations dues à l'AGESSA.

### *Suivre les ventes de votre livre sur Edilivre.com*

Afin de vous permettre de suivre quotidiennement les ventes de votre livre, Edilivre met à votre disposition des tableaux récapitulatifs que vous pouvez consulter à tout moment directement via votre compte auteur sur Edilivre.com. Rendez-vous dans l'onglet « Mes ventes ».

Vous y trouverez également pour chaque vente un certain nombre de détails tels que la date de commande, le type de client, le format, la quantité...

#### **Contact du Service Client**

Si vous avez d'autres questions auxquelles ce document ne répond pas, n'hésitez pas à contacter notre Service Client :

- par téléphone au **01 41 62 14 40**
- par mail à **client@edilivre.com**

## GERER LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION AUTOUR DE VOTRE LIVRE

Chez Edilivre, les auteurs sont les pièces maîtresses de leur promotion. Nous nous efforçons de leur donner un maximum d'outils et de supports de communication afin de promouvoir leurs œuvres.

Vous trouverez ci-dessous quelques conseils qui vous permettront de mieux organiser la communication et la promotion de votre livre. Plus un auteur fera de promotion autour de son livre, plus il aura de chance d'en vendre.

### *Exploitez votre réseau personnel et professionnel*

Votre propre réseau comprend d'une part votre famille, puis d'autre part vos différents cercles d'amis et de connaissances. N'oubliez pas que ceux-ci sont vos premiers fans, ils seront les plus à même d'apprécier et d'être touchés par vos mots. Au-delà de ce réseau personnel, vous pouvez également compter sur votre réseau professionnel avec vos collègues, vos partenaires ou bien encore vos clients.

### *Créez et animez votre communauté*



Le meilleur moyen de faire vivre votre œuvre et de toucher de nouveaux lecteurs est de créer et d'animer une communauté autour de celle-ci. De nos jours, la façon la plus simple et pratique d'y parvenir est de créer une Page Facebook qui sera dédiée à votre livre. Pour cela, rien de plus simple. Il vous suffit de vous rendre sur le site internet de Facebook. Si vous n'en avez pas déjà, il vous sera demandé de créer un compte utilisateur. Une fois votre compte créé, vous pourrez créer une Page Facebook à l'image de votre livre et y inviter vos amis.

Nous vous encourageons à l'animer en y partageant toutes informations relatives à la vie de votre œuvre : dédicaces, concours littéraires, ventes, récompenses, mises en avant dans les médias, photos, vidéos... Plus vous animerez votre communauté, plus vous aurez de chance de fidéliser vos lecteurs et d'en séduire de nouveaux. Lorsque vous aurez créé votre Page Facebook, n'oubliez pas de tenir informé le Service Marketing d'Edilivre par mail à [marketing@edilivre.com](mailto:marketing@edilivre.com) afin qu'il devienne également « fan » de votre page.

Si vous ne souhaitez pas utiliser Facebook, vous pouvez tout simplement constituer une mailing liste de vos lecteurs et communiquer régulièrement auprès d'eux via l'envoi de mails. Les plus courageux et débrouillards d'entre vous peuvent également créer leur propre site/blog via des outils de création simplifiés tels que WordPress ou bien encore OverBlog.

Vous pouvez également relayer les événements relatifs à la vie de votre oeuvre sur notre site. Par l'intermédiaire de votre compte auteur via l'onglet *Ma communication* vous pouvez en effet mentionner votre présence à des salons et vos séances de dédicaces.

### *Rejoignez votre Club Auteurs Edilivre*

Edilivre s'associe aux auteurs de chaque région de France, en Belgique, en Suisse, au Maghreb et dans les DOM-TOM à travers les Clubs Auteurs Edilivre. L'objectif de ces clubs est de créer des communautés d'auteurs afin de leur permettre de se rencontrer, lors de dîners ou d'échanges littéraires, et de s'entraider, lors de salons ou dédicaces, en partageant leur passion. Nous vous encourageons donc à rejoindre le Club Auteurs Edilivre de votre région. Cela vous permettra de rencontrer les auteurs de votre région et d'organiser avec eux de nombreux événements pour promouvoir votre livre.



Chaque Club Auteurs bénéficie d'une Page Facebook sur laquelle les auteurs membres peuvent échanger ensemble. Pour trouver votre Club Auteurs, [rendez-vous sur le site internet d'Edilivre](#) ou sur Facebook en vous rendant directement sur la Page Facebook du club et en cliquant sur « J'aime ».

### *Distribuez votre fiche de présentation auprès des libraires de votre région et organisez vos séances de dédicaces*

Afin de vous donner un maximum d'outils pour promouvoir votre livre, nous vous créons une fiche de présentation que vous pourrez utiliser librement. Cette fiche de présentation reprend les principales informations de votre livre : titre, auteur, biographie, résumé, format, nombre de pages, prix TTC, ISBN et contact presse. Les libraires sont l'un des réseaux les plus efficaces pour faire connaître votre livre et le commercialiser par la même occasion.

Nous vous encourageons donc à aller à la rencontre d'un maximum de libraires dans votre ville, votre département et votre région afin de leur transmettre, en main propre, la fiche de présentation de votre livre. Cela permettra à chaque libraire de vous rencontrer physiquement et de vous demander des informations complémentaires s'il le souhaite. En tant qu'auteur, vous restez le meilleur communicant quand il s'agit de parler de votre travail.

Sachez que l'ensemble des librairies bénéficie de conditions avantageuses pour toute commande de livres Edilivre, à savoir :

- . frais de port offerts
- . 30 % de remise sur le prix TTC des livres
- . 50 % de droit de retour maximum (dans le cadre de dédicaces uniquement, dans la limite de 5 exemplaires minimum et de 10 exemplaires maximum).

N'hésitez donc pas à mettre en avant ces privilèges auprès des libraires de votre région afin d'y commercialiser votre livre ou d'y organiser vos séances de dédicaces.

Nous vous invitons également à lire cet article qui vous en apprendra plus nos relations avec les libraires. [Allez sur ce lien pour le lire.](#)



### *Offrez à votre livre une bande-annonce*

Aussi court qu'efficace ! Nous vous proposons de créer une bande-annonce vidéo pour votre livre. Elle présentera votre oeuvre de façon synthétique, personnalisée et dynamique. D'une durée moyenne de 45 secondes, votre bande-annonce sera composée d'images, de textes et d'une musique de fond entraînant liés à l'univers de votre livre. Une fois montée, elle sera mise à votre disposition puis diffusée massivement sur notre site ainsi que sur les réseaux sociaux : YouTube, Facebook, Twitter et Google+. La vidéo reste le meilleur support pour promouvoir un livre. Pour plus d'informations sur ce service, [allez sur ce lien](#). Pour voir un exemple de bande-annonce [cliquez-ici](#).

### *Tenez informés les journalistes de votre ville*

Les médias restent l'un des moyens de communication le plus rapide pour faire connaître votre oeuvre. Afin de vous aider à médiatiser votre livre, Edilivre vous propose de vous fournir, au format informatique Excel, la liste des journalistes et des médias couvrant l'actualité de votre ville. Si vous souhaitez recevoir cette liste, veuillez adresser une demande par mail au Service Communication d'Edilivre à [actualite@edilivre.com](mailto:actualite@edilivre.com).

Précision importante : l'envoi gratuit de votre livre aux journalistes par Edilivre n'est possible que si la demande est faite par un journaliste directement auprès du service communication d'Edilivre. Autre précision, les ouvrages envoyés aux journalistes à titre de service de presse ou à toute autre fin de promotion ne pourront pas donner lieu au versement de droits d'auteur. Edilivre entretient d'excellentes relations avec les journalistes et les médias locaux et nationaux afin de mettre en avant ses auteurs. En 2013, nos auteurs ont bénéficié de plus de 1 000 mises en avant. [Lisez cet article pour en savoir plus](#).

### *Profitez des salons et événements littéraires régionaux et nationaux*

Edilivre attache particulièrement d'importance aux événements locaux et régionaux dédiés à l'univers de la littérature et de l'écriture. En tant qu'auteur, Edilivre vous propose de participer gratuitement tout au long de l'année aux rencontres littéraires et aux salons du livre de votre région. Vous pourrez donc profiter des stands d'Edilivre pour promouvoir votre oeuvre et organiser vos séances de dédicaces.



Tous les mois, Edilivre communique sur les divers événements auxquels il participe par l'intermédiaire de ses newsletters, de ses pages Facebook et de l'envoi de mails personnalisés aux auteurs habitant dans la région où se passe la manifestation.

Les grands salons littéraires annuels sont incontournables dans le secteur de l'édition. Chaque année, Edilivre participe à ces rassemblements et propose à ses auteurs de bénéficier gratuitement de ses stands pour organiser leurs séances de dédicaces et aller à la rencontre de leurs lecteurs. Edilivre vous donnera donc la possibilité de participer aux Salon du Livre de Paris et à la Foire du Livre de Bruxelles. Vous serez tenu informé par mail des dates d'inscriptions. Il n'y a généralement pas assez de places pour tous les auteurs, vous devrez donc être le plus réactif possible.

Pour consulter la liste des salons auxquels vous pouvez participer, [cliquez sur ce lien](#).

### *Participez aux concours et prix littéraires*

Les concours et les prix littéraires représentent de formidables tremplins pour un livre et son auteur. Edilivre vous invite donc à y participer au maximum. Une recherche sur internet vous permettra de trouver assez facilement les différents concours et prix existants auxquels vous pourrez participer.

Précision importante : afin de pouvoir concourir à ce type d'événement, les organisateurs peuvent être amenés à demander d'une part des frais d'inscription, et d'autre part plusieurs exemplaires du livre à inscrire en compétition. Selon l'événement auquel vous souhaitez concourir, Edilivre peut prendre à sa charge ces éléments sous certaines conditions. Pour savoir si Edilivre peut vous aider à participer à un concours ou à un prix littéraire, veuillez adresser votre demande par mail au Service Communication d'Edilivre à [\*\*actualite@edilivre.com\*\*](mailto:actualite@edilivre.com).

### *Offrez-vous une formidable vitrine avec l'interview vidéo*



Afin d'enrichir le contenu autour de votre livre et de le rendre plus attractif, Edilivre vous donne la possibilité de réaliser une interview vidéo d'une durée d'environ sept minutes durant lesquelles vous vous confierez en répondant à des questions personnalisées en fonction de votre profil et de votre œuvre.

Pour illustrer et animer vos réponses, l'interview sera complétée par des images, photos ou illustrations que vous fournirez à Edilivre. Le tournage et le montage ont lieu dans les studios d'Edilivre à Saint-Denis avec des professionnels des métiers de l'audiovisuel. Si vous êtes intéressé par l'interview vidéo, rendez-vous dans la boutique de votre compte auteur sur le site Edilivre afin de la commander directement en ligne. Pour plus d'informations sur ce service, [allez sur ce lien](#). Pour voir un exemple d'interview vidéo, [cliquez-ici](#)

### *Livrez-vous en répondant à notre interview écrite*

Edilivre aime apprendre à connaître ses auteurs et partager cette rencontre avec le plus grand nombre. Afin de permettre à ses auteurs de partager leur aventure en tant qu'écrivain et de séduire de nouveaux lecteurs, Edilivre leur propose de réaliser une interview écrite composée d'une dizaine de questions envoyées par mail. Cette interview est ensuite mise en avant sur la page du livre sur le site Edilivre ainsi que sur Facebook. Si vous souhaitez faire une interview écrite, veuillez adresser votre demande par mail au Service Marketing d'Edilivre à [marketing@edilivre.com](mailto:marketing@edilivre.com).

### *Utilisez et distribuez vos supports de communication : cartes de visite, affiches...*

Comme nous l'avons évoqué précédemment, en tant qu'auteur, vous êtes le meilleur ambassadeur pour communiquer sur votre livre. Pour vous y aider, Edilivre vous propose tout un ensemble de supports de communication à utiliser sans modération : des affiches, des cartes de visite et des marque-pages. L'ensemble de ces supports de communication sont entièrement personnalisés à l'image de votre livre. Pour les commander, rendez-vous directement dans la boutique de votre compte auteur sur le site Edilivre. Vous y trouverez le Pack Promo qui réunit dans une même offre 1 lot de 100 cartes de visite, 1 lot de 50 marque-pages et 1 lot de 8 affiches A3.

### *Profitez du référencement sur les sites communautaires de lecteurs*

Offrez à votre œuvre une formidable vitrine en touchant plus de 400 000 lecteurs potentiels ! Plusieurs sites fédèrent des communautés de lecteurs et sont devenus incontournables pour promouvoir un livre. Edilivre vous propose de référencer votre livre sur ces principaux sites communautaires de lecteurs : Babelio, Lecteurs.com, Livraddict, Libfly, Booknode et Senscritique.

Nous nous assurerons du bon référencement de votre œuvre : couverture, photos, vidéos (bande-annonce ou interview vidéo), résumé, extraits, biographie, date de publication, mots-clés, ISBN et liens vers la page de votre livre. Un bon référencement permet à vos actuels et futurs lecteurs de trouver vos livres plus facilement, d'échanger leurs impressions et surtout de les recommander auprès d'autres membres. [Cliquez-ici](#) pour en savoir plus sur ce service.

### *Assurez-vous de bien recevoir les newsletters d'Edilivre :*

Afin de vous tenir informé de nos dernières actualités, événements, nouveaux produits et services, Edilivre vous adressera tous les mois une newsletter. Cette newsletter est généralement envoyée lors de la première quinzaine de chaque mois. Votre boîte mail ne connaissant pas l'adresse email que nous utilisons pour envoyer cette newsletter, il est fort probable que celle-ci arrive directement dans vos spams ou courriers indésirables. Pour éviter cela, nous vous demandons de bien penser à l'ajouter à votre carnet d'adresses : [actu@actu.edilivre.com](mailto:actu@actu.edilivre.com).

### *Rejoignez Edilivre sur les réseaux sociaux*

Rejoignez Edilivre sur les réseaux sociaux afin d'être tenu informé le plus rapidement possible des dernières actualités :

- . sur [Facebook](#)
- . sur [Twitter](#)
- . sur [YouTube](#)
- . sur [Viadeo](#)
- . sur [LinkedIn](#)
- . sur [Google](#)

### **Contact du Service Communication**

Si vous avez d'autres questions auxquelles ce document ne répond pas, n'hésitez pas à contacter notre Service Communication :

- par téléphone au **01 41 62 14 39**
- par mail à [actualite@edilivre.com](mailto:actualite@edilivre.com)

**Éditions Edilivre APARIS**

175, boulevard Anatole France - Bâtiment A, 1<sup>er</sup> étage  
93200 Saint-Denis

Tél. : 01 41 62 14 40 / Fax : 01 41 62 14 50

[www.edilivre.com](http://www.edilivre.com)